

**Culture matérielle
et contacts diplomatiques
entre l'Occident latin, Byzance
et l'Orient islamique
(XI^e–XVI^e siècle)**

Édité par

Frédéric Bauden



BRILL

LEIDEN | BOSTON

Table des matières

- Avant-propos IX
Liste des illustrations et des tableaux XI
Abréviations XIV
Liste des auteurs XVI
- 1 Culture matérielle et relations diplomatiques entre l'Occident latin, Byzance et l'Orient islamique (XI^e-XVI^e siècle): une introduction 1
Frédéric Bauden

PREMIÈRE PARTIE

Ambassades

- 2 Un siècle de voyages diplomatiques byzantins (1261-1371) 31
Élisabeth Malamut
- 3 Les missions diplomatiques des soufis aux XII^e et XIII^e siècles: organisation et aspects matériels 57
Motia Zouihal
- 4 Diplomatie sur le terrain: la première mission diplomatique florentine en territoire mamelouk 81
Alessandro Rizzo
- 5 Au mépris de la diplomatie: l'assassinat d'un ambassadeur à Khirokitia 101
Cécile Khalifa
- 6 Diplomacy at Its Zenith: Material Culture of Mamluk-Timurid Diplomacy in the Ninth/Fifteenth Century 115
Malika Dekkiche
- 7 La lettre comme illusion de dialogue: regards croisés à propos de rapports diplomatiques entre la Castille et les Timourides (1401-1406) 143
Marisa Bueno

DEUXIÈME PARTIE***Cadeaux***

- 8 Aspects matériels du don d'animaux exotiques dans les échanges diplomatiques 177
Thierry Buquet
- 9 Gift Exchanges and Traces of Material Life in Mamluk Diplomacy: First Notes on Embassies from Egypt to Italy and Italian Missions to Cairo (1421-1512) 203
Beatrice Saletti
- 10 Interpreting the Veneto-Mamluk Gift Exchanges of 1489-90 273
Jesse J. Hysell
- 11 Transporter des livres lors d'une ambassade: l'exemple arménien d'après l'étude de quelques colophons de manuscrits (XII^e-XV^e s.) 288
Isabelle Augé
- 12 Culture matérielle et échanges diplomatiques des États latins d'Orient avec l'Occident latin, le monde byzantin et l'Orient islamique: l'exemple des manuscrits enluminés croisés 304
Émilie Maraszak

TROISIÈME PARTIE***Documents***

- 13 Lists of Gifts in the Mamluk Diplomatic Tradition 329
Frédéric Bauden
- 14 Mamluk Diplomatic Letters in the Context of Arabic Epistolography 406
Daniel Potthast
- 15 Négociier à la cour du sultan hafside: le dernier traité de paix conclu avec la Commune de Pise (800/1397) 447
Mohamed Ouerfelli

Conclusions

- 16 La matérialité des échanges diplomatiques : remarques
conclusives 467

Nicolas Drocourt et Stéphane Péquignot

Index 483

Culture matérielle et relations diplomatiques entre l'Occident latin, Byzance et l'Orient islamique (XI^e-XVI^e siècle): une introduction

Frédéric Bauden

Après avoir mis au centre de nos préoccupations la figure centrale mais pas unique acteur, loin s'en faut, dans les relations diplomatiques – l'ambassadeur¹ –, il nous a paru que la place qu'occupait la culture matérielle au sein des contacts diplomatiques constituait la suite logique de notre réflexion sur les échanges diplomatiques entre l'Occident latin, Byzance, et l'Orient islamique entre les XI^e-XVI^e siècles. L'étude de la culture matérielle en relation avec la diplomatie reste modeste à une époque où les relations diplomatiques entre pouvoirs recouvrant diverses formes à toutes les époques connaissent un engouement renouvelé². Pourtant, plus personne ne nie désormais que cette culture matérielle eut un impact significatif sur les échanges interculturels. Fort opportunément, cet impact a récemment fait l'objet d'une publication sous forme de volume collectif concernant la diplomatie à l'époque moderne³. L'un de ses deux éditeurs, Harriet Rudolph, a décrit à la perfection comment interpréter la culture matérielle appliquée à la diplomatie, définition qui convient, pour l'essentiel, à l'époque et aux ensembles géographiques considérés dans notre volume. Pour Rudolph, toutes les pratiques relatives à la communication dans le cadre de la politique étrangère font partie de la culture matérielle des relations diplomatiques, celle-ci se caractérisant par l'ensemble des éléments matériels qui ont pour but de produire un certain effet en termes d'objectifs diplomatiques. En étudiant les aspects matériels de ces relations, on considère les liens entre, notamment, des objets matériels, des êtres humains, des espaces

1 Voir Drocourt (éd.), *La Figure de l'ambassadeur*.

2 Pour la période prémoderne qui nous intéresse et pour chacun des ensembles couverts par notre projet les synthèses suivantes méritent d'être citées: Drocourt, *Diplomatie sur le Bosphore*; Moeglin et Péquignot, *Diplomatie*; Bauden et Dekkiche, *Mamluk Cairo*; Behrens-Abouseif, *Practising diplomacy*; Häberlein et Jeggle (éd.), *Materielle Grundlagen der Diplomatie*. Pour la période prémoderne, citons particulièrement pour leur perspective globale: Sowerby et Hennings (éd.), *Practices of diplomacy*.

3 Rudolph et Metzsig (éd.), *Material culture*.

intérieurs et extérieurs. Une telle analyse permet de mieux comprendre comment les acteurs de ces échanges utilisaient ces divers éléments pour leur donner une signification politique, sociale et légale⁴. Cette approche s'avère particulièrement pertinente pour appréhender les formes de la communication diplomatique dans ses implications les plus concrètes. Comme le précise Rudolph :

Material culture studies investigate all kinds of human practices that are related to “man-made or man-modified artefacts”. They focus on the impact of things on all forms of human performance because objects are considered powerful tokens that enable individuals to establish, confirm or challenge social orders⁵.

Nos propres interrogations sur le rôle de la culture matérielle dans le cadre des ambassades furent motivées par une perspective similaire *in tempore non suspecto*. Pour nourrir la réflexion, nous avons identifié trois thèmes centraux que les contributeurs pouvaient librement aborder, sans pour autant se limiter à un seul d'entre eux : les conditions matérielles entourant respectivement les ambassades, les cadeaux et, enfin, les documents. Notons avant tout que chacun de ces thèmes constitue un vecteur de sens multiples dans les échanges diplomatiques qui sont rarement laissés au hasard. Ces sens doivent d'abord être considérés séparément, puis pris *in toto* pour mieux comprendre le message qui est ainsi véhiculé⁶. Par exemple, les membres d'une délégation se présenteront à l'audience de l'autorité auprès de laquelle ils ont été envoyés avec un certain appareil (vêtements luxueux, pompe, effluves, musique). Les cadeaux qu'ils sont chargés d'offrir au nom de l'autorité qui les a dépêchés, sélectionnés avec circonspection et calcul, laisseront une impression – positive, mitigée, ou négative – dans l'esprit du récepteur. Ils susciteront, à leur tour, diverses perceptions sensorielles (visuelles, tactiles, olfactives, auditives) et déboucheront sur un message, codé ou évident. Enfin, les documents ne sont pas en reste du point de vue de leur valeur symbolique. Outre le contenu du texte (lexique, rhétorique, formules et formulaires), la forme externe transmet souvent un message corroboratif (taille, format, mise en page de la lettre, présence d'un étui, d'un sceau, d'une signature). Au-delà de ces sens, d'autres

4 Rudolph, *Entangled objects* 13.

5 *Ibid.* 12.

6 Sur la communication symbolique en général à l'époque prémoderne, on verra Stollberg-Rilinger, *Symbolische Kommunikation*.

aspects matériels des échanges diplomatiques recouvrent d'autres réalités que nous allons décrire plus précisément ci-dessous pour chacun des thèmes identifiés.

1 Les ambassades

Les membres de la mission diplomatique voyagent évidemment en suivant des itinéraires maritimes et terrestres. Les conditions concrètes qui favorisent, ou parfois entravent, le cheminement le long de ces itinéraires sont particulièrement pertinentes pour l'étude des aspects matériels. Pour rejoindre leur destination, les envoyés empruntent en effet des moyens de transport qui peuvent varier en fonction des routes suivies : bateaux de divers types (navire marchand, galère, barge) pour traverser la mer, un lac, ou pour descendre, remonter, traverser une rivière ou un fleuve ; montures (chevaux, mules, mulets, chameaux). Les conditions climatiques influent sur un changement d'itinéraire en cours de route et, par conséquent, sur les moyens de transport. Même si le principe d'immunité ne concerne par tous les ensembles géographiques ici pris en considération, parce qu'elle n'y est pas toujours définie en termes juridiques, notamment en Islam, les ambassadeurs bénéficient néanmoins d'une forme de protection qui leur est garantie par des pratiques communes et des documents officiels émis par leur chancellerie (lettres de créance, saufs-conduits⁷) puis, à leur arrivée en terre étrangère, et après vérification de la validité de ceux dont ils sont porteurs, par un sauf-conduit qui leur est remis par l'autorité locale. Dès leur franchissement de la frontière, le train de l'ambassade n'est jamais laissé livré à lui-même : une escorte l'accompagne jusqu'à sa destination finale, la cour. Toutefois, même dans ces conditions, les risques subsistent en chemin. Outre les éléments naturels qui peuvent se déchaîner, certains événements inattendus (accident, décès, pillage) provoquent des retards qui sont source d'inquiétude, tant pour les émissaires que pour le destinataire. Dans une certaine mesure, ce dernier s'estime en effet responsable de la sécurité des membres de l'ambassade et des biens qu'ils transportent, que ceux-ci soient personnels ou destinés au représentant de l'autorité à laquelle ils rendent visite.

À l'arrivée, les délégations sont accueillies dans certaines circonstances qui dépendent, en grande partie, du statut des envoyés et de celui reconnu au souverain ou à l'autorité qui les dépêche, autant d'éléments qui influent sur les

⁷ Sur la question du statut des ambassadeurs, voir Drocourt, Introduction 13-4.

conditions d'accueil et de séjour.⁸ Les circonstances géopolitiques entourant les envois et échanges d'ambassadeurs et de représentants officiels jouent également un rôle non négligeable dans ces critères en lien avec la réception en général. En fonction de ces statuts, le lieu (salle prestigieuse ou non, aménagement) et la courtoisie de la réception, le nombre d'audiences concédées, le cérémonial, les conditions de séjour, c'est-à-dire le lieu attribué (demeure réservée à l'usage des ambassadeurs, résidence publique ou privée, établissement religieux), les défraiements (attribution de provisions de bouche et d'une somme d'argent), la liberté de circulation, sont des aspects matériels qui évoluent d'un envoyé à l'autre. L'expérience multisensorielle (visuelle, tactile, auditive, olfactive, gustative) associée à la fois à la réception et au séjour, exercent un effet certain sur la perception et l'attitude des membres d'une délégation⁹, même si elles sont plus difficiles à appréhender pour l'époque pré-moderne¹⁰.

Le moment du départ de la mission doit aussi être pris en considération. La remise de la lettre, qui comprend la réponse au message transmis de la part du souverain, s'accompagne d'une cérémonie où les membres de la délégation reçoivent solennellement cadeaux et saufs-conduits. Le principe de la contre-ambassade, c'est-à-dire de l'envoi d'un ambassadeur, porteur de la réponse (message à la fois écrit et oral) et des cadeaux, accompagnant le collègue étranger sur le chemin du retour, ne semble pas s'appliquer systématiquement mais il répond à certaines circonstances qui sont mal documentées. En outre, le départ ne coïncide pas nécessairement avec un retour immédiat. Puisque les trois villes saintes sont contrôlées par le sultanat mamelouk, certains membres de la mission, désirant profiter de l'occasion de leur présence dans ce territoire, expriment le souhait de se rendre en pèlerinage, qui à Jérusalem pour les chrétiens, qui à La Mecque pour les musulmans. À l'instar de l'ambassade, ce détour engendre toute une série de coûts, y compris pour le souverain local qui doit assurer la sécurité de ces hôtes étrangers jusqu'à leur départ définitif.

8 Voir, plus récemment, Kauz, Rota, et Niederkorn, *Diplomatisches Zeremoniell*.

9 Rudolph, *Entangled objects* 26.

10 Les peintres en Europe s'en inspirent parfois, comme la représentation d'un orchestre mamelouk dans le tableau représentant *Saint Georges baptisant les Silénites* de Vittore Carpaccio (1507, École de Saint-Georges, Venise).

2 Les cadeaux

Les cadeaux font partie intégrante des échanges diplomatiques à divers titres. Leurs dimensions sociale et anthropologique ont attiré l'attention depuis de nombreuses années dans le sillon de l'ouvrage de Marcel Mauss (*Essai sur le don*, Paris 1925) qui continue d'attiser un débat fécond¹¹, même si l'idée maîtresse développée par le sociologue-anthropologue français – celle de la prestation totale créatrice d'obligations avec le don et le contre-don – ne fait plus l'unanimité. Dans un tout autre genre, les cadeaux diplomatiques ont récemment généré des études intéressantes qui portent sur leurs dimensions politique et religieuse¹². Vecteurs d'échanges culturels¹³, notamment artistiques¹⁴, ils revêtent aussi une fonction économique qui attire de plus en plus l'attention des chercheurs¹⁵.

Les études se concentrant sur les aspects matériels concernant ces cadeaux et comment ces derniers s'insèrent dans les pratiques diplomatiques se font aussi plus nombreuses pour toutes les époques et toutes les régions du monde¹⁶. Les questionnements qui entourent les cadeaux diplomatiques sont multiples et concernent essentiellement leur nature, leur sélection, leur acheminement, leur présentation, leur réception, leur message.

De tout temps, les animaux exotiques ont fait partie de la catégorie des cadeaux diplomatiques qui fascinent aussi bien les souverains auxquels ils sont destinés que leurs sujets¹⁷. Leur pouvoir symbolique et leur influence sur la culture ne sont plus à démontrer¹⁸. Ces animaux destinés à la chasse (faucons, guépards, chiens), à l'apparat (éléphants, girafes, rhinocéros, hippopotames, perroquets, etc.), ou tout simplement aux loisirs (chevaux, chameaux), sont

11 Citons, parmi les ouvrages récents, Liebersohn, *The return of the gift*; Moore, *The politics of the gift*; Pyyhtinen, *The gift and its paradoxes*.

12 Voir Laver, *The Dutch East India Company*; Hilsdale, *Byzantine art and diplomacy*; Heal, *The power of gifts*.

13 Voir, par exemple, Green, *Ostrich eggs*.

14 Voir plus particulièrement, Schmidt Arcangeli et Wolf (éd.), *Islamic artefacts*.

15 Voir surtout les travaux de Cutler, *Gifts and gift exchange*; id., *Significant gifts*; et, plus récemment, pour l'époque moderne, Talbot, *British-Ottoman relations*.

16 De manière générale, voir, par exemple, Häberlein et Jeggle (éd.), *Materielle Grundlagen der Diplomatie*. Pour les débuts de l'époque moderne et un espace géographique considéré dans sa globalité, de l'Europe à l'Asie, voir Davies et Fouracre, *The languages of gift*; Biedermann, Gerritsen, et Riello (éd.), *Global gifts*. Pour la période mamelouke, nous disposons enfin d'une étude d'ensemble basée sur les sources arabes (Behrens-Abouseif, *Practising diplomacy*), qu'il serait bon de compléter avec les sources occidentales.

17 Voir Bodson (éd.), *Les Animaux exotiques*; Drocourt, *Les Animaux*.

18 Voir pour la Florence des Médicis, Groom, *Exotic animals*.

appelés à traverser les océans et les continents pour arriver à destination¹⁹. Les aspects matériels relatifs à ces animaux n'ont pas encore reçu toute l'attention qu'ils méritent. De leur capture jusqu'à leur acheminement au point final, leur transport nécessite des conditions particulières (cages, accompagnateurs, nourriture, soins). Ces conditions ne cessent pas, loin de là, après leur livraison: leur logement (abris, volières, cages, enclos, parcs) et leur alimentation doivent être garantis et posent des problèmes qui se révèlent, de temps à autre, insurmontables. Comme le montre l'exemple de l'éléphant offert par Louis IX à Henri III en 1255, le présent d'un animal exotique peut aller de pair avec l'envoi d'un gardien qui sait comment le gérer et le soigner: dans ce cas précis, immortalisé par Matthieu Paris (voir fig. 1.1), le cornac (*magister bestie*) se nommait Henri de Flore. La mort de cet éléphant, trois ans plus tard, montre que, malgré toutes les précautions envisagées, la survie d'animaux de ce genre sous des latitudes auxquelles ils ne sont pas acclimatés est loin d'être assurée. Une autre considération mérite d'être prise en compte: le statut de cadeau prestigieux que revêtent ces animaux leur vaut également d'être, à certains moments, recyclés, objets de transferts d'une cour à l'autre.

Si le pouvoir symbolique des animaux ne peut être nié, ceux-ci ne figurent pas nécessairement dans toutes les listes de cadeaux, bien au contraire. Les contraintes liées à leur acheminement ne sont pas étrangères à cet état de fait. Les autres catégories de cadeaux posaient moins de problème de transport. Ceux-ci se composaient de tissus de prix, de vêtements, d'armes et d'armures, de livres, de produits alimentaires et cosmétiques, pour ne citer que les plus fréquents. Ces biens, manufacturés sur place ou importés, appartiennent à la catégorie des produits de luxe. Les chancelleries s'évertuent en effet à offrir des cadeaux qui ne sont pas disponibles sur les marchés locaux et qui symbolisent leur pouvoir tant économique que politique. Il arrive aussi que certains cadeaux soient recyclés. Dans cette perspective, il est légitime de se demander ce qu'il advient aux cadeaux reçus. Sont-ils enregistrés dans le trésor? Restent-ils la propriété du destinataire? Sont-ils distribués à des membres de la famille de ce dernier, de la cour, du clergé, donnés au bénéfice d'une institution religieuse ou tout simplement vendus?

Une autre thématique qui génère plusieurs questionnements concerne la sélection et la fourniture des cadeaux. Comment les chancelleries dressent-

19 À cet égard, l'identification d'un cacatoès à crête jaune (*Cacatua galerita*) dans le *De arte venandi cum avibus* de Frédéric II, dans la version remaniée par son fils Manfred, surprend à peine. L'habitat naturel de cet oiseau est l'Asie australe. Voir Dalton et al., Frederick II of Hohenstaufen's Australasian cockatoo.

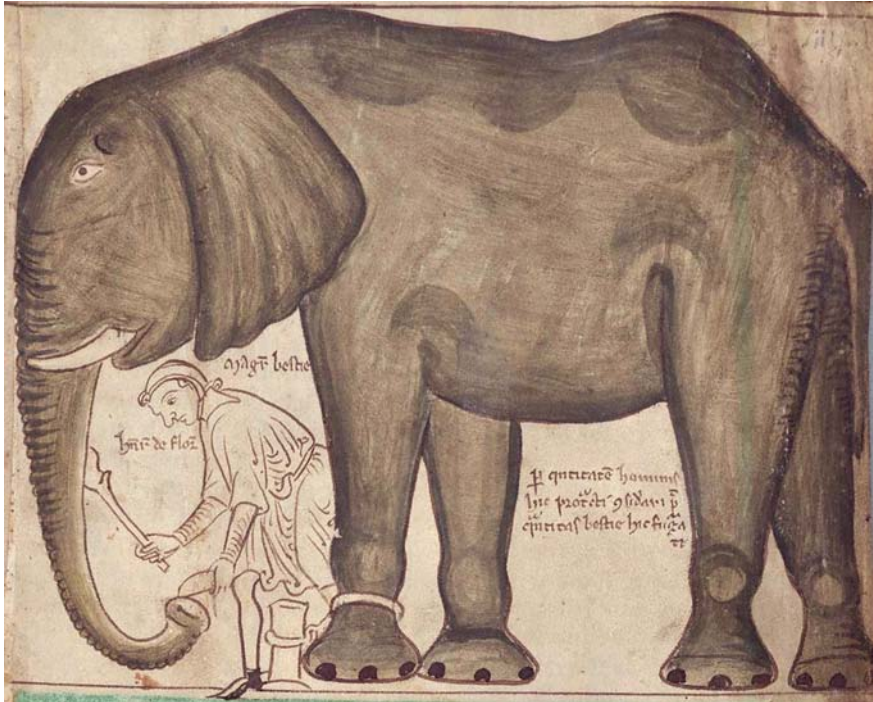


FIGURE 1.1 Éléphant d'Henri III représenté avec son gardien Henri de Flore (*magister bestie*) par Matthieu Paris, *Chronica maiora* XIII^e s., THE RARE BOOKS & MANUSCRIPTS LIBRARY OF CORPUS CHRISTI COLLEGE, CAMBRIDGE, PARKER MS. 16, FOL. IVR^o

elles la liste des cadeaux et optent-elles pour telle ou telle autre catégorie (tissus, armes, armures, animaux, pierres précieuses, produits alimentaires, cosmétiques, etc.) et dans quelles proportions pour chacune d'entre elle? Ces cadeaux correspondent-ils à une somme fixée à priori et si oui, celle-ci est-elle fixée en fonction du statut du destinataire, de la nature de la mission, d'une tradition établie? Sont-ils sélectionnés parmi les produits considérés comme typiques de la région ou, au contraire, acquis à l'étranger? Ainsi, lorsque Jacques II d'Aragon (r. 1285-1327) décida d'envoyer une ambassade auprès du sultan mamelouk, la liste des cadeaux fut arrêtée plusieurs mois avant son départ. Celle-ci comprenait des gerfauts, des tissus flamands et français, et des fourrures d'écureuil gris. L'acquisition de ces biens fut confiée à un homme de confiance qui reçut, pour ce faire, une certaine somme. En retour, le sultan mamelouk offrit des produits sélectionnés dans son trésor qui était fourni régulièrement en tissus manufacturés spécialement pour l'usage de la cour, en d'autres substances, objet d'un monopole d'état, tel le baume de Maça-

riyya, et en cadeaux reçus d'autres souverains qui étaient de la sorte recyclés²⁰. Cet exemple montre à la perfection que deux pratiques radicalement différentes dans la façon de choisir et de se procurer les cadeaux sont ici à l'œuvre.

La conception de ce qu'est un cadeau peut aussi varier d'une culture à l'autre. Là où certains pouvoirs, comme la République de Venise, interdisent à leurs ambassadeurs d'accepter quel que cadeau que ce soit en leur nom propre, d'autres autorisent leur personnel à en exiger des émissaires étrangers de passage, pratique courante dans le sultanat mamelouk, qui n'est pas le seul cas attesté dans le domaine musulman. Cette coutume ne manque pas d'étonner, souvent de choquer aussi, les membres des délégations occidentales pour qui de telles pratiques, auxquelles ils ne sont pas habitués, sont assimilables à de la corruption²¹.

Enfin, un problème auquel les chercheurs sont confrontés est celui de l'étude des cadeaux détaillés dans les sources documentaires et narratives en relation avec des artefacts disponibles dans les musées et les collections privées où ils sont décontextualisés. Doris Behrens-Abouseif l'a bien souligné : si les objets d'art identifiés comme d'origine mamelouke sont légion dans les collections de nombreuses institutions publiques et privées à travers le monde, aucun ne peut être reconnu avec certitude comme provenant d'un échange diplomatique²². Ce constat peut être étendu aux autres pouvoirs musulmans où les exemples ne foisonnent pas plus²³, ainsi qu'aux autres entités qu'étaient l'Empire byzantin et l'Occident latin à l'époque prémoderne, même si, dans ces deux derniers cas, des exemples sont un peu mieux documentés. Pour le monde islamique, à ma connaissance, le seul exemple d'un cadeau diplomatique conservé est un volume d'un Coran en plusieurs parties qui fut copié en Inde (voir fig. 1.2). Il fut légué par le sultan qui le reçut, al-Nāṣir Muḥammad (r. 693-694/1293-1294, 698-708/1299-1309, 709-741/1310-1341), au profit de la bibliothèque annexée à son mausolée au centre du Caire, ce que confirme une note inscrite sur le frontispice.²⁴ Si cette identification est correcte, il pourrait

20 Voir le chapitre 13 dans ce volume.

21 Le phénomène ne cesse de surprendre, même à l'époque ottomane. Voir Talbot, *British-Ottoman relations*.

22 Behrens-Abouseif, *Practising diplomacy* 158.

23 Parmi tous les objets rassemblés pour l'exposition organisée par L. Komaroff, aucun ne pouvait être assimilé à un cadeau lié à une ambassade. Komaroff (éd.), *Gifts of the sultan*.

24 L'inscription, dont la fin des lignes a été endommagée et en partie couverte par la restauration, se lit : 'awqafa / wa-abbada wa-ḥabbasa mawlānā l-sult[ān] / Nāṣir al-Dunyā wa-l-Dīn Muḥammad jamīr hā[dhihi l-rab'a] / wa-'iddat ajzā'ihā mi'at juz' wa-kham[sat ajzā' alā] / sā'ir al-muslimin yanfa'un bi-hā [wa-ja'ala] / maqarrāhā bi-turbatihi l-lati ansha[ahā] / bi-khuṭṭ bayn al-qaṣ[rayn wa-ja'ala] / l-naṣa[r...] / [...] / [...] / [sā]dis [...]' (Notre maître,

avoir été offert par le sultan de Delhi, Muḥammad b. Tughluq (r. 725-752/1325-1351), dans le cadre d'une ambassade qui arriva dans la capitale égyptienne en Sha'bān 731/mai-juin 1331²⁵.

3 Les documents

Nombreux étaient les documents que généraient les échanges diplomatiques. Les catégories, correspondant à autant de fonctions exactes, comprenaient les documents d'abord relatifs au rôle des ambassadeurs : lettres de créance ou de recommandation destinées à accréditer ces derniers auprès du souverain auquel ils étaient dépêchés ; instructions remises à ces mêmes émissaires leur rappelant les objectifs de leur mission. Les ambassadeurs étaient aussi porteurs d'autres documents remplissant d'autres fonctions : les lettres officielles qui devaient être remises aux souverains recevant les délégations de même que les listes de cadeaux, cadeaux qui accompagnaient, sinon systématiquement, fréquemment les échanges entre pouvoirs. Le retour des envoyés engendrait aussi d'autres écrits : certains prenaient des notes au cours de leur mission²⁶, notes qui pouvaient servir à la rédaction d'un rapport remis à la chancellerie peu après le retour. Les documents reçus en réponse du souverain qui avaient reçu l'ambassade étaient transcrits dans les registres, après avoir été traduits si nécessaire, et les originaux archivés. Des copies ou duplicatas pouvaient être produits pour être présentés sur requête.

le sultan Nāṣir al-Dunyā wa-l-Dīn a légué, rendu perpétuel et fait don de la totalité de cette copie du Coran, qui compte cent cinq parties, au bénéfice des autres musulmans qui en feront usage. Il en a établi le lieu de dépôt dans son mausolée qu'il a fondé dans le quartier entre les deux palais et il en a confié la supervision à [...] le six [...] du mois... de l'an...]). Il s'agit de la deuxième partie du quatrième *juz'*. Il a été acquis par The David Collection lors de la vente publique chez Tajan (vente du 8 décembre 2003, lot n° 83). Le manuscrit provenait de la collection des comtes François et Henri Chandon de Briailles et, précédemment de Firmin-Didot. Un autre volume (la troisième partie du premier *juz'*) faisant partie du même ensemble a été offert à la vente à Londres en 2005 chez Bonhams (vente du 13 octobre, lot n° 23). Ce volume porte la même inscription que celle transcrite ci-dessus.

25 Al-Maqrīzī, *al-Sulūk* ii/2, 333.

26 Le journal circonstancié de Felice Brancacci, un des deux ambassadeurs florentins à qui revenait la tâche ardue d'inaugurer des rapports diplomatiques avec le sultanat mamelouk en 1422, en est un parfait exemple avec ses notes détaillées, notamment concernant les dépenses engagées qui y sont renseignées dans le moindre détail. Voir Yousefzadeh, *Florence's embassy* et le chapitre 4 ci-dessous.



FIGURE 1.2 Coran en écriture *biḥārī*
THE DAVID COLLECTION, COPENHAGUE, INV. NO. 25/2004

Il va de soi que ces documents ne devaient pas être étudiés ici pour leurs seuls propos. Les études de ces catégories de documents pour les aspects politiques et économiques qui y sont relatifs ne manquent pas. Par contre, les aspects matériels ont été assez négligés et méritent d'être étudiés pour eux-mêmes dans le cadre de la diplomatie, science auxiliaire de l'histoire dont les applications dans d'autres aires géographiques que celles traditionnellement explorées par celle-ci depuis sa fondation réservent des résultats plus que prometteurs. Les documents émis par les chancelleries musulmanes, par exemple, ont surtout été exploités pour leur contenu par les chercheurs spécialistes de l'histoire politique ou économique, souvent au détriment des aspects matériels des documents étudiés. Or il apparaît que chacun de ces aspects formels, loin d'être laissé au hasard, influait sur la façon dont le document était perçu à la fois par l'émetteur et le destinataire. Négliger ces aspects revient à perdre une partie de la portée du message. Le choix du type de support (parchemin, papier) et de son format, la mise en page du texte, la nature des sceaux qui y sont associés, la sélection des titres et des formules pour s'adresser au destinataire étaient autant d'outils à la disposition de la chancellerie pour transmettre un message au-delà de celui contenu dans le texte, parfois lui-même allusif²⁷. À cet arsenal s'ajoutaient d'autres façons de renforcer le message véhiculé, tel le statut des ambassadeurs commissionnés ainsi que la nature et l'importance des cadeaux.

Pour traiter de toutes ces questions, étant donné la période (XI^e-XVI^e siècles) et les ensembles géo-politiques considérés, il n'est pas vain de préciser que la documentation est loin d'être uniforme. En effet, les sources documentaires et narratives n'ont pas été conservées dans de mêmes proportions. Ainsi, les fonds d'archives concernant les pouvoirs byzantin et musulmans n'existent plus. Leurs pendants situés en Europe permettent de combler en partie seulement les lacunes constatées pour ces deux ensembles : en toute logique, les documents émis par les chancelleries byzantine et musulmanes qui y sont archivés concernent les pouvoirs de l'Occident latin. Pour étudier les relations entre l'Empire byzantin et divers pouvoirs du monde islamique, ou même avec d'autres pouvoirs limitrophes, les chercheurs n'ont d'autre recours que de se tourner vers les sources narratives, certes plus nombreuses, mais qui jouent un rôle différent par rapport aux documents de toutes natures. Les récits de

27 Pour la correspondance diplomatique mamelouke avec d'autres pouvoirs musulmans, on verra désormais Dekkiche, *Diplomatics*. Une étude similaire reste à faire pour les pouvoirs non musulmans, chrétiens pour l'essentiel (voir cependant le chapitre 14 dans ce volume pour une première ébauche).

voyageurs, qu'il s'agisse d'ambassadeurs, de marchands, de pèlerins, restent aussi plus nombreux pour l'Occident latin.

Les sources iconographiques n'échappent pas plus à ce constat. À de rares exceptions près, les espaces byzantin et islamiques ont laissé relativement peu de témoignages visuels de la réception des ambassades. Pour l'Empire byzantin, les enluminures qui ornent une copie du *Synopsis Historiarum* de Jean Skylitzès (m. déb. XII^e s.), réalisée en Sicile quelques décennies après la mort de l'auteur, représentent un rare exemple²⁸. Dans le monde islamique, quelques enluminures pertinentes pour notre sujet existent aussi pour les parties qui ont été dominées par les Mongols et leurs successeurs, c'est-à-dire essentiellement l'espace allant de l'Iraq à l'Inde, et par les Ottomans, mais la plupart d'entre elles concernent la période moderne²⁹. Pour la période qui nous intéresse, les illustrations restent sporadiques et, à nouveau, les témoignages iconographiques qui se révèlent les plus utiles sont ceux que des artistes occidentaux nous ont laissés soit pour des réceptions diplomatiques occidentales en Orient, soit pour des visites d'ambassadeurs musulmans en Occident. Il suffit de citer ici le célèbre tableau attribué à l'atelier de Bellini (m. 1507) et conservé au Louvre, qui représente la réception d'une délégation vénitienne par le gouverneur de Syrie à Damas au tout début du XVI^e s. (voir fig. 1.3)³⁰. Loin de considérer ces représentations comme des instantanés, puisqu'au-delà de la subjectivité de l'artiste et l'idéalisation de son sujet, il faut aussi tenir compte des réinterprétations, ainsi que la tapisserie dont le carton fut directement tiré du tableau qui vient d'être mentionné le prouve (voir fig. 1.4)³¹, les chercheurs peuvent quand même en interpréter certains éléments corroborés par les témoignages fournis des deux côtés, oriental et occidental. Ce constat explique le profond déséquilibre qui existe entre chercheurs s'intéressant à l'Empire byzantin et au monde islamique d'une part, et le monde occidental latin d'autre part, mais souligne, si besoin était, combien il est essentiel de travailler de concert.

28 Pour quelques reproductions tirées de ce manuscrit ainsi que d'autres identifiées dans des sources différentes, voir Drocourt, *Diplomatie* ii, 747-51.

29 La majorité d'entre elles ont été détaillées dans Komaroff (éd.), *Gifts of the sultan*.

30 La date à laquelle le tableau fut terminé (1511) a été redécouverte après une restauration. Le tableau a fait l'objet d'une première interprétation par Sauvaget, Une ancienne représentation. Pour les interprétations plus récentes, voir Campbell et Chong, *Bellini* 20-1; Carboni (éd.), *Venice* 305-6 (avec ample bibliographie).

31 Wace et Clayton, A tapestry.



FIGURE 1.3 Réception d'une délégation vénitienne à Damas en 1511, attribué à l'atelier de Giovanni Bellini
PARIS, MUSÉE DU LOUVRE, INV. N° 100



FIGURE 1.4 Tapissérie représentant la réception d'une délégation vénitienne à Damas (Pays-Bas méridionaux ou nord de la France, vers 1545)
THE NATIONAL TRUST, POWIS CASTLE, INV. N° 1181082

4 Contenu de l'ouvrage

Les quatorze contributions qui constituent la structure de ce volume vont dans ce sens, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité. Elles ont été réparties en trois parties, chaque partie correspondant précisément à l'un des thèmes qui viennent d'être définis (ambassades, cadeaux, documents). Dans certains cas, cette répartition pourra sembler arbitraire parce que les auteurs abordent parfois des questions ressortissant à un autre des thèmes identifiés, tels que celui des cadeaux. Précisons que, dans ces cas, priorité a été donnée au thème qui reçoit le plus long traitement ou qui paraît plus central par rapport aux autres.

La première partie compte six chapitres où les auteurs se concentrent surtout sur les aspects matériels des ambassades.

L'envoi d'une ambassade, comme pour tout voyage, s'accompagnait de nombreuses conditions matérielles. Après tout, les émissaires étaient des voyageurs qui devaient faire face aux nombreux aléas propres à tout périple. Arrivés à bon port, leur séjour sur place et la réception qui leur était réservée étaient des éléments qui dépendaient du statut de leur souverain. À partir des sources byzantines, complétées par des sources mameloukes et latines, Élisabeth Malamut s'attache à considérer les conditions matérielles qui viennent d'être énumérées pour les ambassades byzantines qui se sont succédé à une époque charnière allant de 1261, lorsque Constantinople est reprise aux Latins par l'empereur byzantin, jusqu'à 1371, moment où les Ottomans battent les Serbes, s'assurant ainsi le contrôle des Balkans. Divisée en deux temps – d'abord le déplacement et le train de l'ambassade, puis la réception –, son étude passe en revue les missions adressées tous azimuts (Europe, sultanat mamelouk, Mongols) et pour les motifs les plus divers (alliances matrimoniales, belliqueuses, ou encore religieuses). Le transport, par terre ou par mer, pose des problèmes logistiques compliqués par les conditions climatiques (hiver, tempête) et politiques (guerre civile, pirates) qui génèrent autant de retards, source d'angoisse supplémentaire pour les envoyés et les destinataires de l'ambassade. À l'arrivée, l'accueil et la réception dépendent fort des enjeux politiques, du contexte, et de la présence d'autres ambassadeurs qui défendent des intérêts souvent opposés. En définitive, le passage en revue de ce siècle d'ambassades byzantines permet à Élisabeth Malamut de constater, sur la base des observations des conditions matérielles en relation avec ce second temps de l'ambassade, que le statut de l'empereur byzantin a changé : son prestige appartient désormais au passé.

Le chapitre suivant nous transporte en Orient musulman, à une autre époque charnière : celle qui fut témoin de la disparition du califat fatimide chiite en Égypte et en Syrie, en 1171, moment dont profiteront les pouvoirs

limitrophes pour consolider l'expansion du sunnisme. La fin du VI^e/XII^e siècle coïncide aussi avec une forme de renaissance du califat abbasside sous la férule d'un représentant particulièrement actif, le calife al-Nāṣir (r. 576/1181-622/1225), désormais libéré du joug seljoukide. Ce fut sous le règne de ce dernier que les soufis, mystiques résidant dans des édifices fondés à leur usage (*ribāṭ*, *khānqāh*), commencèrent à jouer un rôle diplomatique accru. Dans un contexte marqué par les croisades et la reconquête chrétienne, le rôle de ces soufis est surtout, dans un premier temps, celui d'être des intermédiaires dont le but est d'obtenir la libération de captifs musulmans ou de défendre l'Islam lors de débats théologiques. Sous le règne d'al-Nāṣir, on note l'existence d'ambassades envoyées par ce calife où les soufis sont appelés à exercer une fonction qui s'apparente à celle dévolue aux ambassadeurs. Ce rôle n'a pas été étudié jusqu'à présent et Zouihal Motia en donne un premier compte rendu, se focalisant plus spécifiquement sur trois cas. Les conditions matérielles des ambassades recensées mettent en évidence que les membres soufis suivent des itinéraires qui leur sont familiers, qu'ils ne voyagent pas qu'avec d'autres membres de leur confrérie puisqu'ils sont accompagnés de personnes proches du calife, et que leur lieu de séjour est, la plupart du temps, en harmonie avec leur statut – il s'agit de ces édifices qui accueillent traditionnellement les mystiques – tandis que les autres membres privilégient les résidences princières. Les activités organisées lors de la réception par le destinataire et le protocole qui accompagne leur départ de Bagdad et leur retour sont aussi analysés. Le rôle des soufis s'inscrivait évidemment dans le cadre d'une diplomatie qui n'avait d'autre but que de renforcer l'autorité califale. Diplomatie religieuse avant tout, elle fut de courte durée puisque l'institution ne survécut pas à la disparition du calife al-Nāṣir.

Comment un État établissait-il des relations diplomatiques avec un autre État pour la première fois ? C'est à cette question centrale que la contribution d'Alessandro Rizzo s'intéresse en étudiant un cas particulier : celui de la première ambassade florentine auprès du sultan mamelouk en 1422. Forte de son récent accès à la mer, Florence avait pris la décision de créer une flotte commerciale destinée à renforcer ses échanges avec différentes régions en Méditerranée. La même année, une ambassade fut envoyée au Caire pour négocier un accord qui garantirait aux marchands de la République toscane des avantages similaires à ceux des concurrents vénitiens et génois. Les ambassadeurs choisis, un professeur de droit civil rompu aux échanges diplomatiques en Italie et un marchand de soie parfaitement au courant des pratiques commerciales en territoire mamelouk, reçurent des instructions les enjoignant à s'informer en chemin sur le protocole et l'étiquette à respecter à leur arrivée à Alexandrie et au Caire pour garantir le succès de leur mission. Ainsi que le démontre

cette étude, de nombreux facteurs aléatoires marquèrent le voyage des deux envoyés, à tel point que l'un d'eux prit note de cette expérience. Son récit fort circonstancié nous est heureusement parvenu. Ce précieux témoin permet à l'auteur de retracer les diverses péripéties auxquelles les deux émissaires furent soumis tout au long de leur séjour en Égypte. Les aspects matériels de cette ambassade sont aussi connus dans le moindre détail : les acteurs locaux, qui étaient incontournables pour s'assurer un accès à la cour du sultan, et les nombreux « cadeaux », dont les montants sont détaillés dans le récit de l'émissaire, qui durent leur être offerts pour ménager leur bonne volonté. En définitive, la mission fut couronnée de succès mais elle laissa une impression en demi-teinte chez les deux ambassadeurs qui furent impressionnés par les honneurs reçus mais déçus par les affronts subis. La mise sur pied de relations diplomatiques entre deux États, surtout aussi éloignés géographiquement qu'idéologiquement, ne pouvait être considérée comme une certitude, mais plutôt comme le début d'un processus d'adaptation continu.

La fonction diplomatique que recouvre un envoyé lui garantit rarement un statut d'immunité. Toutefois, au-delà de la mort accidentelle, les mauvais traitements et la mise à mort restent des événements exceptionnels³². De rares cas sont néanmoins attestés et c'est sur l'un d'eux concernant Chypre que Cécile Khalifa se penche sur la base du témoignage que nous en a transmis Leontios Machairas, un témoin du côté chypriote et contemporain des faits. Quelques jours avant la bataille de Khirokitia (7 juillet 1426), les troupes mameloukes, à peine débarquées, mandèrent un envoyé auprès du roi de Chypre Janus 1^{er} (r. 1398-1432) avec un message l'invitant à négocier sa reddition et accepter un statut de subordonné. Dans des circonstances qui restent en partie obscures, ledit envoyé fut torturé avant d'être mis à mort par l'entourage du roi. L'origine de cet envoyé – un mamelouk d'origine chrétienne converti à l'Islam –, le message dont il était porteur, le contexte politique à la cour du roi chypriote dans lequel il se trouva, constituent autant d'éléments qui permettent d'expliquer le sort qui lui fut réservé. Sa mort ne résolut pas les problèmes de Janus 1^{er} : battu par l'armée mamelouke, il fut humilié par les conditions de sa reddition, transformant son île en territoire tributaire du sultanat, puis, après la disparition de ce dernier, des Ottomans, vainqueurs des Mamelouks.

Les échanges diplomatiques entre pouvoirs musulmans à l'époque considérée recouvraient souvent, en toile de fond, des enjeux liés à la suprématie religieuse. Dans le Chapitre 7, Malika Dekkiche aborde cette question en exa-

32 Pour la période antérieure et des cas qui concernent les trois ensembles considérés dans ce volume, voir Drocourt, *La Mort*.

minant la nature des relations entretenues par les Timourides avec les Mamelouks au cours de deux décennies cruciales (828-848/1424-1444) où les premiers tentèrent, à de multiples reprises, de s'arroger le droit d'envoyer le voile destiné à orner l'intérieur de la Ka'ba à La Mecque, prérogative exclusive des sultans mamelouks en vertu de leur mainmise sur les deux villes saintes. Comme elle le démontre, le voile en question ne concernait que l'espace intérieur de l'édifice cubique, fermé la majeure partie de l'année, et non la partie extérieure dont la valeur symbolique était bien plus grande puisque visible de tous. De multiples ambassades furent échangées à ce propos, pour la plupart documentées dans les chroniques ou attestées par des lettres conservées sous forme de copies. Deux phases peuvent être décelées, chacune correspondant au règne d'un sultan mamelouk (Barsbāy, puis Jaqmaq). Chacun adopta une position radicalement opposée face à cette épineuse question qui pouvait, symboliquement, porter préjudice à la souveraineté des sultans. Cette différence se note évidemment dans les aspects matériels des ambassades: le choix des émissaires, c'est-à-dire leur statut tel qu'il pouvait être perçu par le destinataire de la mission diplomatique, l'accueil réservé à l'arrivée, la résidence et les victuailles attribuées pour toute la durée du séjour, la réception en présence du sultan, et enfin le nombre, la valeur (économique et symbolique) des cadeaux échangés. Grâce à une enquête approfondie, l'auteure parvient à démontrer que chacun de ces aspects présente des différences notables entre les deux règnes et que ces différences sont l'expression de la volonté propre de ces sultans respectifs qui avaient des points de vue divergents sur la question de l'importance à accorder au voile intérieur de la Ka'ba. Barsbāy était contraire à toute concession, position qui se reflète nettement dans le choix de ses envoyés ainsi que le traitement – parfois humiliant – réservés aux ambassadeurs timourides. Jaqmaq adopta une position plus conciliante qui s'exprima tout à fait à l'opposé en termes diplomatiques. L'analyse des conventions diplomatiques et du protocole montre ici toute sa pertinence pour mieux appréhender leur signification symbolique.

Cette première partie se clôt par une contribution qui s'inscrit dans la droite ligne de celle qui précède puisque Marisa Bueno consacre également son étude aux rapports diplomatiques avec les Timourides, mais avec un autre point de vue: elle analyse ces rapports en relation avec la Castille qui tenta d'établir une alliance avec le fondateur de la dynastie, Timūr. Après avoir passé en revue l'historique des ambassades échangées avec les prédécesseurs mongols dont se réclamait le souverain chaghatay, elle s'intéresse plus spécifiquement aux missions des envoyés castillans auprès de Timūr, d'abord en 1402, après sa victoire contre les Ottomans à Ankara, puis dans sa capitale, Samarcande, en 1404. Cette seconde ambassade, qui accompagnait l'émissaire de

Timūr, est la mieux documentée grâce à la relation qu'un des membres de la mission, Ruy González Clavijo (m. 1412), qui n'était autre que le chambellan d'Henri III, en a laissée. Ces ambassades s'inscrivaient dans le droit sillon de celles envoyées par plusieurs monarques européens aux souverains mongols, deux siècles plus tôt, fruit de cette croyance obstinée chez les premiers dans la possibilité d'une alliance contre l'ennemi commun que représentait le monde musulman. À l'époque, l'Europe se fourvoyait déjà sur les véritables intentions des Mongols, qui n'attendaient rien d'autre qu'une soumission à leur autorité en échange d'une hypothétique assistance. Cette erreur fut à nouveau commise au moment où Timūr commença à faire parler de lui. Reprenant la conception mongole du pouvoir tout en se réclamant de la tradition musulmane, Timūr s'inscrivit dans une logique similaire. L'étude montre bien que cette vision politique du pouvoir fut mal interprétée par les envoyés et la chancellerie castillane, et s'intéresse ensuite aux aspects matériels de la réception à Samarcande qui confirment le rapport de soumission exigé par le souverain timouride. Le malentendu, résultat de la mécompréhension des traditions diplomatiques et du contexte, ne pouvait pas être plus éloquent.

La deuxième partie, consacrée aux aspects matériels des cadeaux, regroupe cinq contributions.

Les animaux exotiques ont constitué, de tout temps, des cadeaux de prestige, à la fois pour le souverain qui les offrait que pour celui qui les recevait. Impressionnants par leur rareté, leur taille, leur beauté, ou leur férocité, cette catégorie de cadeaux engendrait des coûts multiples. Thierry Buquet s'attelle à passer en revue les trésors d'ingéniosité qu'il fallait déployer pour se procurer, acheminer, loger, nourrir et soigner ces animaux enlevés à leur habitat naturel en Afrique et en Asie (éléphants, girafes, guépards, panthères, zèbres, hippopotames, lions, ...), ou encore dans le Grand Nord (gerfauts, ours blancs, élans, rennes, ...). À partir d'une documentation fragmentaire et inégale, il parvient à retracer les péripéties qui entouraient la fourniture de ces animaux offerts entre souverains appartenant aux mondes musulman, byzantin, et occidental latin entre le VIII^e et le XVI^e s. Partant de leur lieu d'origine, il s'attache à montrer comment ils étaient prélevés dans leur milieu naturel, puis transportés jusqu'à leur destinataire qui devait ensuite pourvoir à leur alimentation et leurs soins. Ces animaux faisaient souvent l'objet d'un nouveau cadeau, selon le principe du recyclage bien attesté dans toutes les régions et à toutes les époques. Ils allaient aussi de pair avec toute une série de coûts (logement, nourriture, soins, personnel spécialisé). Ces cadeaux particuliers pouvaient donc se révéler dispendieux, même pour un monarque, mais source de prestige pour leur propriétaire, ils possédaient un pouvoir symbolique qui valait bien ces dépenses.

Les deux chapitres suivants considèrent la question des relations diplomatiques entretenues entre diverses entités politiques de la péninsule italienne avec le sultanat mamelouk, se focalisant spécialement sur la question des cadeaux. Dans son étude, Beatrice Saletti passe en revue près d'un siècle d'échanges (1421-1512) entre les grandes républiques marchandes (Venise, Gênes, Florence) et d'autres pouvoirs, tels le duché de Milan, le royaume de Naples, et le Saint-Siège, d'une part, et le sultanat, d'autre part. Ainsi que le remarque l'auteure, le déséquilibre des sources des deux côtés de la Méditerranée pose un problème de taille à l'historien qui souhaite se pencher sur les échanges d'ambassades. Alors que les archives italiennes et les témoignages laissés par des témoins de la Péninsule sont foison, les archives mameloukes et les témoignages des principaux acteurs sont inexistantes, seuls quelques chroniqueurs permettant de combler en partie les lacunes. Après avoir comparé les conditions matérielles qui entourent les ambassades (composition des missions, revenus et moyens attribués, circonstances liées à la réception), ce qui la conduit à relever la différence de statut reconnu aux émissaires italiens par rapport à leurs pendants mamelouks, qui bénéficient de conditions plus avantageuses, elle s'intéresse plus spécifiquement aux échanges de cadeaux. L'étude de la documentation montre à nouveau la différence de traitement: là où les ambassadeurs italiens se voient interdire d'accepter des cadeaux ou même de tirer un quelconque avantage financier de leur mission, leurs collègues mamelouks n'hésitent pas à se plaindre, à réclamer des cadeaux, ou à faire du négoce pendant leur séjour dans la Botte. Les objets échangés montrent aussi une certaine constance. Tandis que les sultans mamelouks privilégient les substances odorantes ou aux vertus thérapeutiques, les tissus luxueux et, plus rarement, les tapis, les animaux exotiques, ou la porcelaine, les souverains de la Péninsule répondent aux goûts des sultans en leur adressant le *nec plus ultra* des tissus produits en Europe, des fourrures et du fromage avec, occasionnellement, des objets manufacturés en Italie. Il ressort aussi de la documentation que les cadeaux transportés par les envoyés mamelouks pouvaient attiser la convoitise des bandits de grand chemin sur les routes qu'ils empruntaient pour rendre visite aux diverses cours italiennes, lesquelles s'efforçaient de les protéger dans la mesure de leurs moyens. Enfin, fait inédit, des cadeaux sont offerts à l'épouse du sultan en 1489 par Venise qui s'inspirait sans doute d'une pratique qui avait cours en Europe. Cette pratique détonnait dans un monde musulman où les femmes, fussent-elles épouses du sultan, restaient inaccessibles. Ce fait était d'autant plus surprenant qu'il concernait un État qui pouvait se vanter d'avoir la plus longue expérience diplomatique ininterrompue avec l'Orient musulman.

Le chapitre suivant est consacré à un échange de cadeaux qui survint à un moment de tension extrême entre la Sérénissime et le sultanat mamelouk,

lorsque la première s'arrogea l'annexion de l'île de Chypre, dont la possession lui fut concédée par la reine Catherine Cornaro quelques mois plus tôt. Considérée tributaire du sultan depuis sa conquête en 829/1426, sous le règne de Barsbāy, Chypre subissait l'influence du Caire, y compris pour les questions de succession au trône. Son passage sous le joug vénitien ne pouvait donc se faire sans l'approbation du sultan. À cette fin, Venise dépêcha une ambassade dans la capitale égyptienne avec pour but de résoudre l'imbroglio. Les cadeaux furent sélectionnés avec soin pour s'assurer que la mission serait un succès. Des tissus précieux, des fourrures et des roues de fromage safrané furent choisis pour le sultan et plusieurs membres de sa cour, chacun se voyant attribuer un nombre défini de produits pour chaque catégorie. En retour, la cour cairote offrit au doge de la porcelaine de Chine, des tissus luxueux, du bois d'aloès, de l'encens, du musc, et du sucre. Jesse Hysell démontre que chaque cadeau recouvrait une valeur symbolique. Dans les deux cas, il s'agissait de montrer à l'autre le statut élevé qui lui était attribué, mais aussi et surtout la puissance impériale qui garantissait l'approvisionnement en produits de luxe. De la sorte, la communication verbale, jointe à la valeur symbolique de l'échange matériel, permettait à chacun de sauver l'honneur.

Les deux dernières contributions de cette deuxième partie traitent d'une catégorie de cadeaux qui apparaît plus sporadiquement dans les échanges diplomatiques: les livres. Isabelle Augé affronte la question des livres transportés lors d'échanges diplomatiques entre l'Arménie et les représentants des deux Églises, le pape et l'empereur byzantin, en s'appuyant sur des témoignages fournis par un type de source historique presque unique dans l'histoire des manuscrits: les colophons dans les manuscrits arméniens. Ceux-ci appartiennent à la catégorie des paratextes où le copiste a l'occasion de donner libre cours à sa voix personnelle. L'importance de ce type de source a attiré, dès la fin du XIX^e s., l'attention des historiens qui ont commencé à en dresser des répertoires à un moment crucial qui a, de la sorte, permis la sauvegarde de ces témoignages de première main remontant, pour les plus anciens, au V^e s. Grâce à ces témoignages, l'auteure peut passer en revue sept exemples de livres qui ont accompagné des personnages envoyés en mission en territoire chrétien, mais pas uniquement puisqu'elle relève un exemple concernant le monde musulman. De cette analyse qui porte sur une période qui s'étend du XII^e au XV^e s., il ressort que les livres en question jouent des rôles multiples: ils peuvent être un moyen pour l'Église romaine d'informer son pendant arménien de ses usages liturgiques en vigueur dans la perspective d'un rapprochement qui reste hypothétique; ils servent aussi à l'ambassadeur pour se préparer à des discussions d'ordre théologique avec les représentants de l'autre Église ou pour s'informer sur les prédécesseurs de personnages auxquels il est amené à

rendre visite. Les livres sont donc avant tout ici des outils, soit de propagande soit d'information. Enfin, dans un cas, il est démontré qu'un manuscrit arménien qui finit entre les mains d'un représentant local du sultanat mamelouk est récupéré par l'ambassadeur arménien qui lui rend visite. Fruit possible d'un pillage en territoire arménien, le manuscrit redevient propriété arménienne, toutefois pas en tant que cadeau puisque l'envoyé n'eut d'autre choix que de le racheter. Le livre reste malgré tout lié au contexte des échanges diplomatiques puisqu'il est montré au représentant arménien dans le cadre de sa visite.

Avec le dernier chapitre de cette partie, nous restons dans l'espace chrétien, mais un espace un peu à part : celui de la communauté chrétienne qui s'est créée en Palestine à la suite des croisades. Passées les premières générations, une culture propre, à la croisée de trois ensembles religieux et culturels bien définis (les mondes latin, byzantin, et musulman), se développa tout en conservant l'héritage apporté d'Occident, mais en intégrant des éléments des deux autres cultures. De nombreux objets, fruit de cette tradition multiculturelle, ont été produits pour être présentés en tant que cadeaux lors d'échanges diplomatiques, soit pour soutenir l'effort de croisade, soit pour nouer des alliances matrimoniales. Toutefois, les reliquaires, les bijoux, les tentes, les tissus luxueux, les livres sont peu nombreux à avoir été conservés. Émilie Maraszak a choisi deux manuscrits emblématiques de cette culture dite des Poulains, ainsi qu'ils furent définis par un des leurs, Foucher de Chartres. Tous deux furent réalisés à Saint-Jean-d'Acre au XIII^e s. pour être offerts dans le cadre de relations diplomatiques. Le premier, un psautier donné en cadeau à Frédéric II à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Brienne, et le second, *l'Histoire Ancienne jusqu'à César*, présent des barons de Terre sainte à Henri II de Lusignan, montrent combien ces objets résultent d'une pure tradition artistique croisée où les motifs occidentaux se mêlent aux motifs byzantins et musulmans. À nouveau, ces cadeaux sont l'occasion pour les artistes et les commanditaires de transmettre un message : celui de leur identité culturelle à part entière et leur appartenance à une culture mixte.

La troisième partie rassemble trois contributions qui examinent plus spécifiquement les aspects matériels des documents.

La contribution de Frédéric Bauden porte sur une catégorie de documents qui n'a jamais fait l'objet d'une étude particulière dans le contexte de la chancellerie mamelouke : la liste de cadeaux. Trois rares exemplaires, qui accompagnaient des missives envoyées par le sultan du Caire au tout début du VIII^e/XIV^e s. et sont conservés aux Archives de la Couronne d'Aragon, lui permettent de mener une étude diplomatique inédite. Il en résulte que la liste de cadeaux était annexée à la lettre diplomatique qu'elle accompagnait, soit collée au bout

de celle-ci, soit simplement placée à la fin de la lettre, et ensuite enroulée avec la lettre qui était alors scellée. De cette manière, la liste devenait inaccessible jusqu'à l'ouverture du rouleau après sa remise au destinataire. La liste servait donc d'instrument de vérification pour le destinataire qui en prenait connaissance en même temps que le message transmis par le sultan mamelouk. Ces listes étaient probablement rédigées par le Trésor du sultan qui était chargé de fournir les cadeaux sélectionnés, mais pouvaient aussi être émises par la chancellerie sur base du document transmis par le Trésor. L'écriture, l'usage des chiffres en écriture *siyāqa*, la disposition en colonnes constituent autant d'éléments qui démontrent que ce type de document était rédigé selon des règles qui étaient aussi d'application pour les documents comptables. Dans un second temps, l'auteur s'intéresse au contenu de ces listes, tout en prenant en considération d'autres exemples conservés sous forme de traductions ou de copies dans des registres, notamment du côté catalan. Il parvient ainsi à révéler que les deux souverains – le sultan mamelouk et le roi d'Aragon – échangeaient des biens dont la valeur totale semblait fixée, même si quelques variations internes dans le nombre d'objets ou d'animaux fournis pouvaient intervenir. L'origine des cadeaux divergeait toutefois entre les deux pouvoirs: le Trésor du sultan mamelouk fournissait surtout des objets produits dans les territoires mamelouks, avec quelques substances provenant de cadeaux offerts par le sultan du Yémen qui étaient recyclés, tandis que la cour d'Aragon s'approvisionnait en produits étrangers qui étaient acquis spécifiquement pour cet usage diplomatique. Quoi qu'il en soit, les produits et objets échangés appartenaient à la catégorie des produits de luxe et constituaient le *nec plus ultra* que chacun pouvait fournir, contribuant ainsi au développement de l'économie de marché à laquelle les cadeaux diplomatiques étaient profondément liés.

Daniel Potthast consacre sa contribution aux aspects diplomatiques des lettres officielles mameloukes. Peu d'originaux ont été conservés. Ceux qui l'ont été se trouvent dans les fonds d'archives européens. La diplomatie privilégiant les originaux ou, à défaut, les copies, des documents, il en résulte que notre connaissance de l'épistolographie mamelouke se limite à des exemples qui concernent avant tout les échanges diplomatiques avec des souverains chrétiens. Ce profond déséquilibre peut être en partie comblé pour la correspondance avec des souverains musulmans par des copies conservées dans des manuels de chancellerie ou dans des recueils de modèles, qui posent toutefois la question de leur authenticité ou de leur intégrité. Pour inscrire son analyse dans un contexte plus global, l'auteur opte pour une comparaison de ces lettres officielles avec celles conservées pour diverses dynasties qui ont régné au Maghreb et en al-Andalus. Il en ressort des différences notables dans la

façon dont les sultans mamelouks et les souverains maghrébins et andalous s'adressaient aux représentants des puissances chrétiennes. Là où la chancellerie mamelouke utilisait le rouleau composé de plusieurs feuilles, le tout pouvant atteindre plusieurs mètres de long à cause des larges interlignes, ses pendants du Maghreb et d'al-Andalus optèrent pour la feuille unique avec une disposition du texte qui pouvait être tripartite ou bipartite, l'espace étant divisé en triangles. L'aspect performatif de la lettre était donc différent : effet spectaculaire causé par la taille pour les premiers, émerveillement pour la mise en page compliquée pour les seconds. Les formulaires des lettres sont ensuite examinés dans la longue durée, en partant des exemples attribués au Prophète. Il en résulte que le formulaire maghrébin et andalou est plus proche des pratiques omeyyades, phénomène qui s'explique par l'installation d'un Émirat omeyyade à Cordoue en 756, après le renversement de la dynastie du même nom par les Abbassides en Orient, lequel a perpétué une tradition propre dans de nombreux domaines. En Orient, par contre, la dynastie abbasside contribua à l'évolution des pratiques de chancellerie. L'Égypte n'échappa pas à ces transformations. À l'époque mamelouke, le formulaire appliqué présente donc des différences par rapport au modèle maghrébin et andalou. En définitive, l'auteur note que, pour la correspondance avec les souverains chrétiens, les formules religieuses, typiquement musulmanes, sont la plupart du temps maintenues dans le protocole, même si elles sont raccourcies, dans la partie occidentale tandis que, dans le formulaire mame-louk, celles-ci sont plus neutres. La devise est aussi maintenue au Maghreb et en al-Andalus dans les lettres envoyées à des souverains chrétiens, mais omise chez les Mamelouks, qui privilégient la hiérarchie des pouvoirs qui s'exprime dans le format du rouleau et la titulature reconnue aux destinataires.

Dans le dernier chapitre de cette troisième partie, Mohamed Ouerfelli se penche sur le dernier traité conclu entre la Commune de Pise et le sultanat hafside de Tunis en 800/1397. Grâce à la mise en perspective, l'auteur montre la position de faiblesse de la ville marchande toscane avant et pendant la négociation qui conduisit à l'élaboration de ce document. Exploité par les historiens pour ses portées politiques et économiques, ce traité fait ici l'objet d'une étude diplomatique mettant l'accent sur l'analyse des supports, des différentes versions en plusieurs langues (arabe, italien, latin) et de leurs copies. L'examen des acteurs et des modalités de la négociation ainsi que du contenu de l'accord arraché au sultan hafside permet à l'auteur de mettre en exergue le statut de l'ambassadeur pisan – non plus un juriste ou un homme de lettres, comme par le passé, mais un homme d'affaires au fait des relations marchandes avec les ports maghrébins – mais aussi de souligner que son accré-

dition, rédigée en latin, fut authentifiée par les consuls et les marchands occidentaux outre des traducteurs locaux. Après s'être attelé à cet examen, l'auteur passe en revue les éléments exceptionnels qui peuvent être identifiés dans l'original arabe, notamment les ajouts intralinéaires qui semblent indiquer que la négociation n'était pas terminée lorsque le traité fut rédigé par la chancellerie hafside. La version latine fut ensuite établie sur place et soumise à des vérifications pointilleuses grâce à une nouvelle traduction vers l'arabe, preuve de la méfiance des autorités hafside à l'égard des Pisans. Ces derniers pouvaient en effet se prévaloir, grâce à cette version latine, des avantages obtenus en présentant une copie en cas de litige, raison pour laquelle plusieurs copies (des *duplicatas*) furent établies en italien plus tard. Malgré l'acribie des secrétaires hafside, les versions pisanes présentent des différences notables, à l'exemple d'une clause favorable à leur égard. En définitive, les Pisans obtinrent le traité tant recherché, même si les clauses étaient particulièrement contraignantes. Ses effets furent toutefois de courte durée pour Pise. Qualifié de dernier traité par l'auteur, l'adjectif n'est pas un vain mot puisque, moins de dix ans plus tard, Pise passait sous le contrôle des Florentins, lesquels reprirent à leur compte les avantages commerciaux durement acquis par cette ville au cours de plusieurs siècles de contacts avec les autres puissances en Méditerranée.

Chacun des chapitres résumés ci-dessus aborde, d'une manière ou d'une autre, un ou plusieurs des thèmes qui viennent d'être évoqués et apporte des réponses à des questions ponctuelles relatives à un ou plusieurs des ensembles politico-religieux considérés. Il n'échappera pas au lecteur averti que plusieurs contributions traitent plus en particulier de l'Égypte mamelouke qui fut un acteur majeur dans les relations avec Byzance et l'Occident latin. La centralité – géographique et symbolique – de cette partie de l'Orient musulman explique sans doute sa quasi-omniprésence dans ce volume. Toutefois, pris dans leur ensemble, tous les chapitres constituent une contribution originale à la question de la culture matérielle des relations diplomatiques qui enrichit le vif débat qui anime ce domaine et qui ne peut qu'encourager les chercheurs de tous horizons à collaborer plus largement dans le cadre de cette histoire globale qui connaît son heure de gloire.

Bibliographie

Source

al-Maqrīzī, *al-Sulūk li-ma'rifat duwal al-mulūk*, éd. M.M. Ziyāda et S. 'A. al-F. 'Āshūr, 4 vols., Le Caire 1934-73.

Références

- Bauden, F., et M. Dekkiche (éd.), *Mamluk Cairo, a crossroads for embassies: Studies on diplomacy and diplomatics*, Leyde et Boston 2019.
- Behrens-Abouseif, D., *Practising diplomacy in the Mamluk sultanate: Gifts and material culture in the medieval Islamic world*, Londres 2014.
- Biedermann, Z., A. Gerritsen, et G. Riello (éd.), *Global gifts: the material culture of diplomacy in Early Modern Eurasia*, Cambridge 2017.
- Bodson, L. (éd.), *Les Animaux exotiques dans les relations internationales: espèces, fonctions, significations. Journée d'étude, Université de Liège, 22 mars 1997*, Liège 1998.
- Campbell, C., A. Chong et al., *Bellini and the East*, Londres et Boston 2005-2006.
- Carboni, S. (éd.), *Venice and the Islamic world: 828-1797*, New York et Paris 2007.
- Cutler, A., Gifts and gift exchange as aspects of Byzantine, Arab, and related economies, in *DOP* 55 (2001), 247-78.
- Cutler, A., Significant gifts: Patterns of exchange in Late Antique, Byzantine and early Islamic diplomacy, in *Journal of Medieval and Early Modern Studies* 38/1 (2008), 79-101.
- Dalton, H., J. Salo, P. Niemelä, et S. Örmä, Frederick II of Hohenstaufen's Australasian Cockatoo: Symbol of detente between East and West and evidence of the Ayyubids' global reach, in *Parergon* 35/1 (2018), 35-60.
- Davies, W., et P. Fouracre (éd.), *The languages of gift in the early middle ages*, Cambridge 2010.
- Dekkiche, M., Diplomats, or another way to see the world, in F. Bauden, et M. Dekkiche (éd.), *Mamluk Cairo, a crossroads for embassies: Studies on diplomacy and diplomatics*, Leyde et Boston 2019, 185-213.
- Drocourt, N., Les Animaux comme cadeaux d'ambassade entre Byzance et ses voisins (VII^e-XII^e siècles), in B. Doumerc et C. Picard (éd.), *Byzance et ses périphéries (Monde grec, balkanique et musulman): Hommage à Alain Ducellier*, Toulouse 2004, 67-93.
- Drocourt, N., La Mort de l'ambassadeur. Faits, causes, enjeux (VII^e-XII^e siècle), in *REB* 71 (2013), 67-104.
- Drocourt, N., *Diplomatie sur le Bosphore. Les ambassadeurs étrangers dans l'Empire byzantin des années 640 à 1204*, 2 vol., Louvain, Paris et Walpole, MA 2015.
- Drocourt, N., Introduction, in Drocourt (éd.), *La Figure de l'ambassadeur entre mondes*

- éloignés: Ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (XI^e-XVI^e siècle)*, Rennes 2015, 9-18.
- Green, N., Ostrich eggs and peacock feathers: Sacred objects as cultural exchange between Christianity and Islam, in *al-Masāq* 18 (2006), 27-66.
- Groom, A., *Exotic animals in the art and culture of the Medici Court in Florence*, Leyde et Boston 2019.
- Häberlein, M., et C. Jeggle (éd.), *Materielle Grundlagen der Diplomatie. Schenken, Sammeln und Verhandeln in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, Constance 2013.
- Heal, F., *The power of gifts: Gift-exchange in early modern England*, Oxford 2014.
- Hilsdale, C.J., *Byzantine art and diplomacy in an age of decline*, Cambridge 2014.
- Kauz, R., G. Rota, et J.P. Niederkorn (éd.), *Diplomatisches Zeremoniell in Europa und im Mittleren Osten in der Frühen Neuzeit*, Vienne 2009.
- Komaroff, L. (éd.), *Gifts of the sultan: The arts of giving at the Islamic courts*, Los Angeles, New Haven, et Londres 2011.
- Laver, M., *The Dutch East India Company in early modern Japan: Gift giving and diplomacy*, Londres et New York 2020.
- Liebersohn, H., *The return of the gift: European history of a global idea*, Cambridge et New York 2011.
- Moeglin, J.-M., et S. Péquignot, *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX^e-XV^e siècle)*, Paris 2017.
- Moore, G., *Politics of the gift: exchanges in poststructuralism*, Édimbourg 2011.
- Pyyhtinen, O., *The gift and its paradoxes: beyond Mauss*, Farnham 2014.
- Rudolph, H., Entangled objects and hybrid practices? Material culture as a new approach to the history of diplomacy, in Rudolph et G.M. Metzsig (éd.), *Material culture in modern diplomacy from the 15th to the 20th century*, Berlin et Boston 2016, 1-28.
- Rudolph, H., et G.M. Metzsig (éd.), *Material culture in modern diplomacy from the 15th to the 20th century*, Berlin et Boston 2016.
- Sauvaget, J., Une ancienne représentation de Damas au Musée du Louvre, in *BÉO* 2 (1945-1946), 5-12.
- Schmidt Arcangeli, C., et G. Wolf (éd.), *Islamic artefacts in the Mediterranean world: Trade, gift exchange and artistic transfer*, Venise 2010, 45-51.
- Sowerby, T.A., et J. Hennings (éd.), *Practices of diplomacy in the early modern world c. 1410-1800*, Oxon et New York 2017.
- Stollberg-Rilinger, B., Symbolische Kommunikation in der Vormoderne: Begriffe – Forschungsperspektiven – Thesen, in *Zeitschrift für historische Forschung* 31 (2004), 489-527; version française parue sous le titre La Communication symbolique à l'époque pré-moderne: Concepts, thèses, perspectives de recherche, in *Trivium* 2 (2008), <https://journals.openedition.org/trivium/1152> (consulté le 1^{er} mai 2019).

Talbot, M., *British-Ottoman relations, 1661-1807: Commerce and diplomatic practice in eighteenth-century Istanbul*, Woodbridge 2017.

Wace, A.J.B., et M. Clayton, A tapestry at Powis Castle, in *The Burlington Magazine* 73/425 (1938), 64-6 et 69.

Yousefzadeh, M., *Florence's embassy to the Sultan of Egypt: an English translation of Felice Brancacci's diary*, Cham 2018.